



# Protéger la ressource en eau avec les agriculteurs : Le PSE de l'AAC de Somme-Vesle

Forum des acteurs de l'eau

21/06/24

[marne.chambre-agriculture.fr](http://marne.chambre-agriculture.fr)  
[vignoble-champenois.chambres-agriculture.fr](http://vignoble-champenois.chambres-agriculture.fr)





# Dispositif PSE = Paiement pour Services Environnementaux

*Rémunérer les services pouvant être rendus par l'agriculture, sous condition de résultat*

- Fin 2020, **les agences de l'eau expérimentent les PSE**
- Un outil financier à construire → possibilité de **l'adapter au contexte local**

*Quel enjeu ? Quel objectif sur la qualité de l'eau, pour quand ? Que veut-on dans les parcelles ? Comment le mesure t-on ? Quelle(s) rémunération(s) ?*

- mobiliser **l'outil financier sur un territoire dynamique**
  - soutenir sur les acteurs du territoire pour préserver la ressource par du préventif de façon pérenne

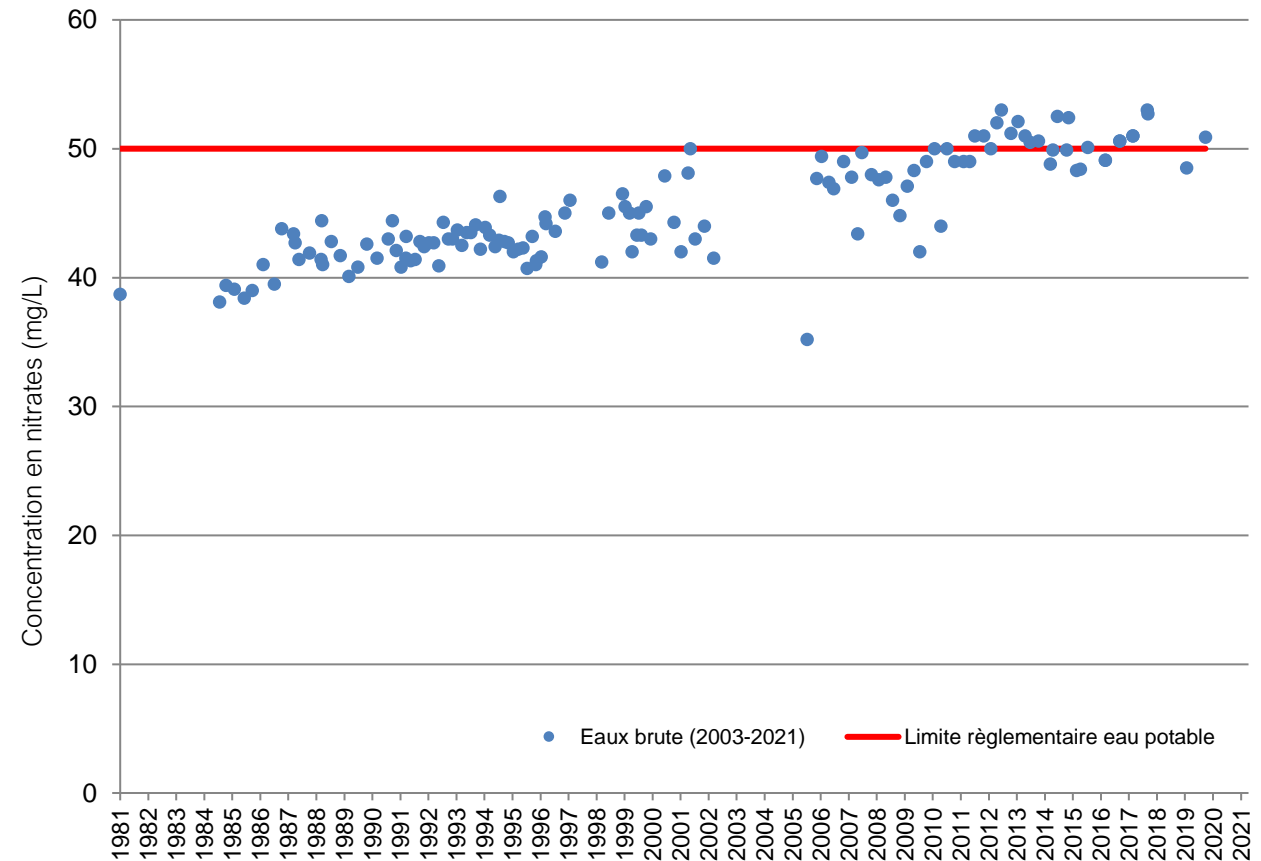
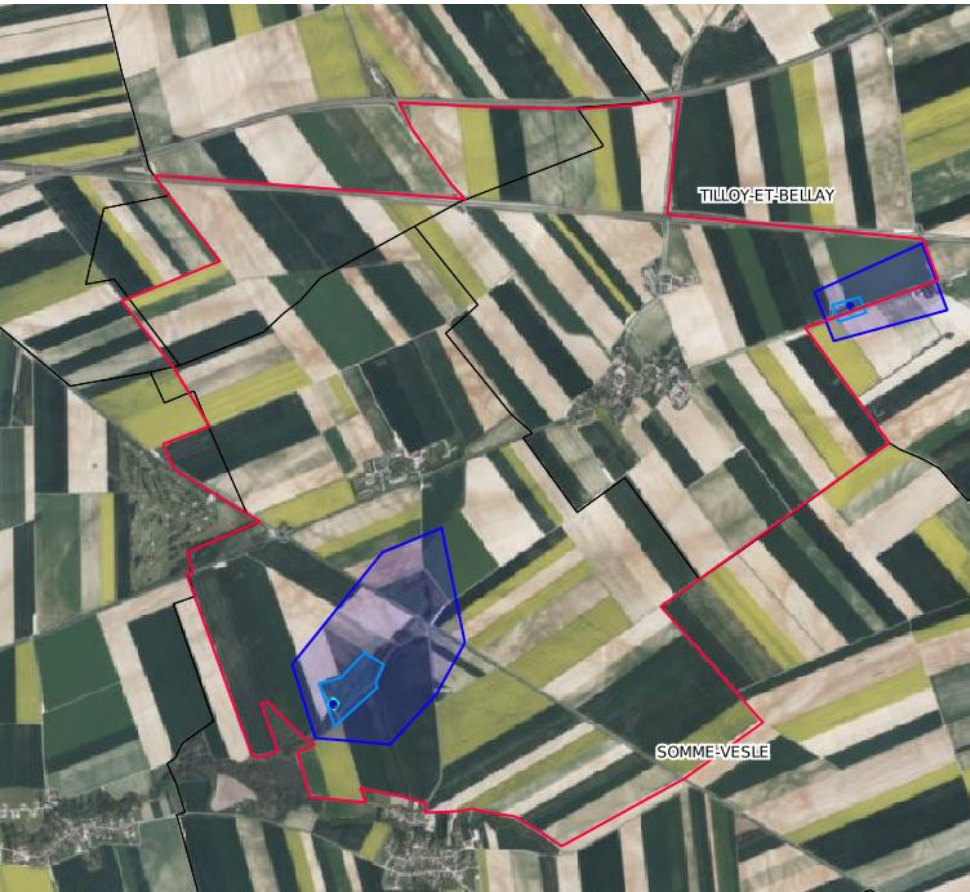


# En local, l'AAC de Somme-Vesle

Au captage, [nitrates]  $\pm$  50mg/L  $\rightarrow$  usine de traitement ;

Un territoire agricole, 1870 ha de SAU ;

36 exploitations (dont 1 ferme lycée agricole)  $\rightarrow$  systèmes grandes cultures ;



# En local, l'AAC de Somme-Vesle

**2004** : étude de délimitation de l'AAC de Somme-Vesle → protéger la ressource

**2013** : animation agricole par la cellule captage CA51

**2017** : projet **Dynam'EAU** avec l'INRAE, co-construction d'un PA selon la logique de résultat → **Faire de l'eau propre au captage de Somme-Vesle**, objectif de reliquat azoté début drainage ;

**2020 – 2021** : Co-construction du dispositif de **Paiement pour Services Environnementaux (PSE)** ;  
*CCMC - Exploitants – AESN – CA51*



*Faire des couverts qui piègent l'azote.  
Quelle quantité d'azote piégé par ce couvert ?*

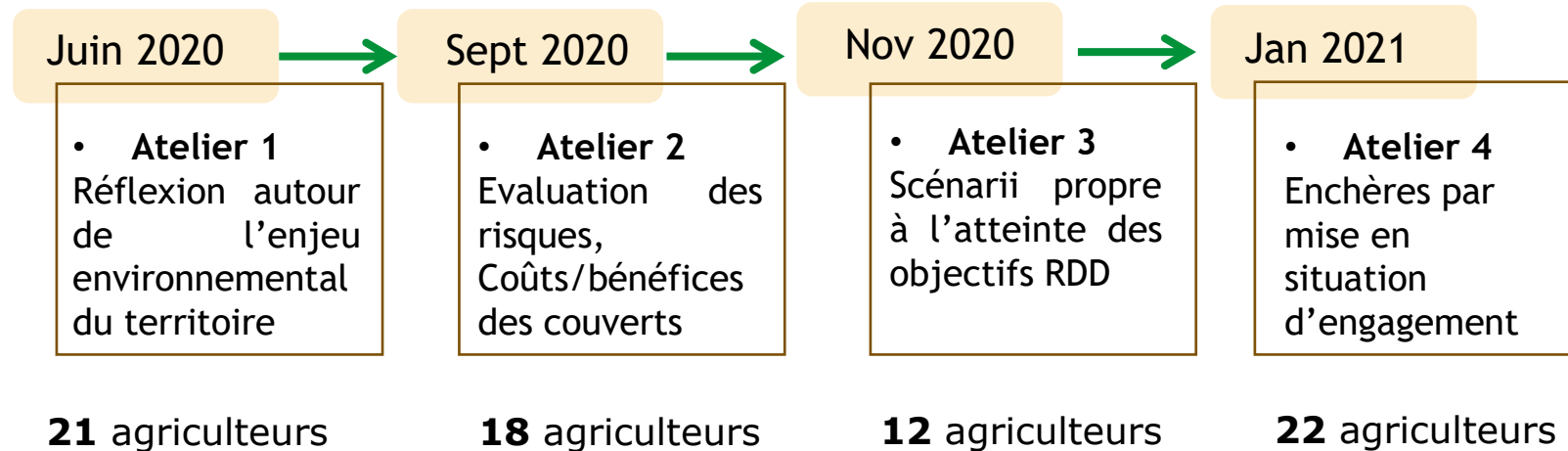


*Fertilisation azotée des blés, des apports plus  
efficaces pour moins de pertes*



# Co-construire avec les exploitants

- Réunions et ateliers de travail mis en œuvre pour travailler sur le « consentement à recevoir » et le design du PSE



- Comment calibrer le PSE ? Quelle méthode d'évaluation la plus adaptée ? → Travail avec le laboratoire REGARD de l'URCA



# Le consentement

---

## « À recevoir »

- Travail mené par la cellule captage de la Chambre d'Agriculture, accompagnée par l'URCA
- Quel montant de rémunération en €/ha pour permettre d'atteindre les objectifs ?

## « A payer »

- Etude financière et juridique menée par la collectivité accompagnée par un bureau d'études
- Prise en compte du coût de l'inaction
- Modalités juridiques retenues : règlement des minimis
- Estimation financière

# Le PSE de l'AAC de Somme-Vesle

## Faire de l'eau propre au captage de Somme-Vesle

A terme, la **concentration en nitrates** au captage est inférieure à **37,5 mg/L**

Le **RDD moyen des parcelles** de l'AAC ne dépasse pas **60 kgN/ha**

*Le PSE de l'AAC de Somme-Vesle,*

**céréale-Cipan**

**sous colza**

**après colza**

**sous betterave**

Le RDD ne dépasse pas **50 kgN/ha**

Le RDD ne dépasse pas **60 kgN/ha**

Le RDD ne dépasse pas **80 kgN/ha**

Le RDD ne dépasse pas **40 kgN/ha**

